

INSPECTEUR(TRICE) EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Permanent à temps plein (40 heures/semaine)

Responsabilités

Relevant du directeur du Service d'urbanisme, l'inspecteur(trice) en bâtiment et en environnement :

- Reçoit, analyse et autorise les demandes relatives aux divers permis et certificats;
- Effectue des rondes d'inspection afin de s'assurer du respect des règlements et des lois dont il a la responsabilité d'appliquer;
- Renseigne le public sur la réglementation en vigueur;
- Assure le suivi des permis et certificats délivrés, des dossiers de plaintes et des requêtes qui lui sont confiés;
- Rédige les avis et les constats d'infraction et représente la Municipalité en cas de poursuite;
- Produit les rapports administratifs demandés par la directrice du service;
- Exécute toutes autres tâches connexes.

Exigences

- Détenir un diplôme d'études collégiales et/ou universitaires en urbanisme, en aménagement du territoire, ou une combinaison de scolarité et d'expériences équivalentes;
- Connaître les dispositions des lois et règlements relatifs à l'exercice adéquat de la tâche, entre autres : la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, la Loi sur les compétences municipales, la Loi sur le patrimoine culturel, la Loi sur la qualité de l'environnement, le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et le Règlement sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées;
- Détenir, ou en voie d'obtenir l'attestation ASP Construction (cours santé et sécurité générale sur les chantiers de construction);
- Expérience acquise dans le milieu municipal (atout);
- Connaissances du Système AccèsCité Territoire de PG et de JMap (atout);
- Avoir une bonne maîtrise du français et une facilité à communiquer et à rédiger des rapports;
- Détenir un permis de conduire valide.

Commentaires

La rémunération est établie selon la convention collective en vigueur sur une base de 40 heures par semaine.

Le début de l'emploi est prévu pour le mois de janvier 2021.

Faites parvenir votre candidature avant le 4 janvier 2021 à 16 h à l'adresse suivante :

« CONCOURS INSPECTEUR(TRICE) EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT »
Municipalité de Saint-Félix-de-Valois
600, chemin de Joliette
Saint-Félix-de-Valois (QC) J0K 2M0
Télécopieur : 450 889-5259
urbanisme@st-felix-de-valois.com

Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse.